

Image not found or type unknown



Delais de construction pour une villa

Par **bips**, le **10/06/2008** à **17:50**

J'ai un contrat avec une entreprise de maçonnerie pour réaliser le gros œuvre d'une villa. Il est de 3 mois jours ouvrables. Le chantier commencé le 17 mars n'avance pas (à ce jour le 11 juin il n'y a de fait que le vide sanitaire). Pouvez-vous me dire la date de la fin du chantier et ce que je peux demander en dédommagement. merci